

Contrat fromages de chèvres 2019 Amapotagère

Entre :

Le Producteur :

GAEC CHAVROT
53 410 Bourgneuf La Forêt

et l'AMAPIEN :

- Nom, Prénom:.....
- Adresse:.....
- Téléphone (fixe et/ou portable):.....
- Adresse mail:.....

Au travers de ce contrat, l'Amapien s'engage à prendre un vendredi sur 2 sa commande de fromage.

Les paniers fromages sont à aller chercher sur le lieu de livraison de l'Amapotagère, au lycée agricole public de Laval le vendredi entre 17h45 et 19h15 (sauf exception).

Les dates des distributions sont les 29/03, 12/04, 26/04, 10/05, 24/05, 07/06, 21/06, 05/07, 19/07, 02/08, 16/08, 30/08, 13/09, 27/09, 11/10, 25/10, 08/11, 22/11, 06/12, 20/12 soit 20 distributions.

Si le fromage n'est pas pris le vendredi soir en fin de distribution, il sera redistribué à une autre personne de l'AMAP.

Enfin, l'AMAPIen peut contacter la responsable contrat fromages pour l'AMAPOTAGERE, Stéphane Marchand, par mail stephane.marchand53@gmail.com ou par tel 02 43 02 00 41.

Les paniers de fromages seront constitués d'un fromage frais et d'un affiné (crèmeux ou mi-sec) au tarif de 6€ le panier. En fin d'année, les paniers seront fait de tomme.

Je désire ____ panier(s) « chèvre » soit(20 distrib X 6,00€) ____ X 120 € = ____ €

Je fais 1 chèque(s) de _____ € soit un total de _____ €.

Je fais 3 chèque(s) de _____ € soit un total de _____ €.

Je fais 6 chèque(s) de _____ € soit un total de _____ €.

Les chèques sont à libeller au nom de **GAEC Chavrot**, merci. Si l'AMAPIen choisit de faire plusieurs chèques, chacun d'eux sera encaissé à chaque début de mois. Vous pourrez remettre vos contrats à la distribution du 22/03/2019.

Ce contrat signé par l'AMAPIen doit être remis avec paiement avant le 27/03/2019 à :

Stéphane Marchand, 35 Rue Copernic 53940 St Berthevin par courrier ou lors d'une distribution légumes

Signature AMAPIEN

Signature producteur

Signature responsable contrat